









FSU 93

Après le rejet à l'unanimité de la réforme des retraites par le Sénat, ce texte doit être définitivement abandonné! La responsabilité des députés est à présent engagée pour ne pas laisser passer ce recul social

Les organisations syndicales de la Seine Saint Denis n'ont eu de cesse d'argumenter et de mobiliser sur la question de la réforme des retraites décidée par le gouvernement Ayrault. Cette réforme n'est ni juste socialement ni efficace pour assurer la pérennité de notre système par répartition. Elle s'inscrit dans la continuité des contre réformes de 1993, 2003 et 2010 et aboutira, comme l'a écrit le Président de la République aux instances européennes, à repousser l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans.

Pourtant d'autres options existent! Celles-ci permettraient d'assurer l'équilibre financier de notre système solidaire intergénérationnel par répartition, tout en ouvrant droit à une retraite à 60 ans à taux plein. Elles supposent une tout autre politique en matière d'emploi et de salaires et de nouvelles mesures de financement des retraites.

Cette réforme a été votée à une courte majorité, avec un nombre significatif d'abstentions. Fait exceptionnel ce texte vient d'être rejeté par le Sénat à l'unanimité! Cela démontre la fragilité de l'adhésion parlementaire à cette réforme et traduit une opinion majoritaire chez les salariés qui condamnent cette nouvelle régression sociale.

La responsabilité des députés est à présent engagée pour ne pas laisser passer ce recul social. Les abstentionnistes et l'ensemble des députés peuvent faire pencher la balance dans le bon sens, et ainsi permettre de remettre à plat cette question afin d'engager un large débat public national.

Ainsi, afin de convaincre les Députés abstentionnistes du département de contribuer à l'abandon de cette réforme les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis appellent à deux rassemblements départementaux : Le 8 novembre à 15h devant la permanence parlementaire de Razzy Hammadi, (135, boulevard Chanzy, à Montreuil.)

Et le 14 novembre à 12h devant la permanence parlementaire de Mathieu Hannotin (10 rue des boucheries à St Denis)

Dans la foulée de ces rassemblements les organisations syndicales demanderont aux députés une rencontre.

Bobigny le 7 novembre